

Bac pro agricole 2012 : français, remplacement : corrigé

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat professionnel agricole, E1 français, toutes options, remplacement 2012, Métropole, Réunion et Mayotte, code 2012-PRO10-RPL-ME-RE-MA. Toutes les questions de lecture et l'écriture sont traitées.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Lecture - Victor Hugo, Histoire d'un crime

Question 1. L'événement et le titre

Le narrateur témoigne des conséquences de la répression du coup d'État de Louis Bonaparte, en décembre 1851 : il découvre un enfant de sept ans tué par deux balles et ramené à sa grand-mère. Les blessures à la tête, l'impossibilité pour le médecin de le sauver et les paroles de l'aïeule contre le gouvernement établissent la violence subie. Le titre Histoire d'un crime donne un sens politique et moral à cette scène : la mort d'un innocent devient la preuve concrète d'un pouvoir qui fait tirer sur la population. Le paratexte situe les affrontements en 1851 ; la date 1852 imprimée à la fin de l'extrait ne doit pas faire déplacer le coup d'État d'une année.

Question 2. Sentiments et dimension argumentative

Hugo cherche d'abord la compassion. Le **registre pathétique** associe l'âge de l'enfant, sa beauté et la douleur de la grand-mère. Le **contraste** entre la chambre paisible, avec son petit feu, et la mort violente rend l'irruption du massacre plus choquante. La **construction progressive** dévoile d'abord une forme dans l'ombre, puis l'enfant mort, enfin ses blessures : le lecteur accompagne la découverte du témoin.

Les **détails concrets** renforcent l'innocence de la victime. La toupie rappelle une vie d'enfant brutalement interrompue ; le portrait de la mère morte montre que l'aïeule perd son dernier proche. Le **discours direct** donne accès à sa détresse : elle tente encore de protéger et de réchauffer le petit corps. Le décalage entre ces gestes et la mort produit une émotion particulièrement forte.

Le récit suscite aussi l'indignation. La question de la grand-mère sur le gouvernement reçoit l'assentiment bref du narrateur : la souffrance individuelle devient une accusation publique. Le témoin, qui touche et embrasse l'enfant, ne reste pas extérieur à ce qu'il raconte. L'argumentation ne prend donc pas seulement la forme d'un raisonnement abstrait : la scène fait sentir au lecteur ce que signifie un pouvoir meurtrier. La comparaison finale avec un fantôme montre que cette violence détruit également ceux qui survivent.

Écriture - Discours fictif de Hugo, selon la consigne

Messieurs les députés,

Je viens vous parler d'un enfant. Il avait sept ans. Ce matin encore, il appelait sa grand-mère ; à présent, elle tient dans ses bras un corps qu'aucune parole ne réveillera. Deux balles ont frappé son front. Voilà ce que la force armée a laissé derrière elle dans une chambre de la rue Tiquetonne.

On invoquera peut-être l'ordre. Quel ordre exige la mort d'un enfant qui traverse une rue pour fuir ? Quelle autorité devient plus légitime en frappant ceux qui ne peuvent ni combattre ni se défendre ? Le pouvoir ne saurait appeler sécurité ce qui plonge les familles dans la terreur.

J'ai vu une petite toupie dans la poche de cette victime. Ce jouet suffit à répondre aux discours qui voudraient transformer tous les morts en ennemis. Il ne s'agissait pas d'une armée étrangère. Il s'agissait d'un peuple, de ses maisons, de ses enfants, de sa vie ordinaire.

La grand-mère a tenté de réchauffer les pieds de son petit-fils. Elle a demandé qu'on ne lui fasse pas de mal, puis qu'on le lui rende. Messieurs, que répondrez-vous à cette femme ? Des chiffres ? Des formules ? Une nécessité militaire ? Aucun mot ne rendra ce que les balles ont pris.

Le coup d'État renverse le droit ; la répression ajoute le sang à cette violation. Lorsque les armes remplacent la discussion et que les citoyens deviennent des cibles, nous devons nommer les faits sans détour. Notre devoir n'est pas de couvrir la violence par notre silence, mais de la dénoncer et d'exiger qu'elle cesse.

Je vous demande de défendre les libertés, de refuser le massacre et de réclamer la vérité sur les responsabilités. Laissez au moins à cet enfant la justice que la force lui a refusée. Une assemblée qui oublie les innocents abandonne la raison même pour laquelle elle représente la nation.